

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CCAS DE VERLINGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Président, suite à la convocation qui lui a été faite le quinze mars deux mil vingt-trois.

Nombre de membres en exercice : 13

Membres présents : M. Thierry BONTE – M. Bruno POLLEZ – Mme Dominique QUINART – Mme France DECLERCK – Mme Nathalie MASSON – Mme Christiane MEURILLON – M. Jean-Paul COCQUEEL – Mme Isabelle VERGER – Mme Anne-Sophie LIAGRE – M. Philippe MAZELIE – Mme Thérèse DUPONT.

Absents excusés : M. Christophe GAQUIERE (pouvoir à Monsieur Bruno POLLEZ) – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY

Secrétaire de séance : Mme Nathalie MASSON.

N° 2023-01 – Objet : Adoption du Compte de Gestion 2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-21 et 2343.1 et 2,

Monsieur le Président propose d'adopter le compte de gestion 2022 du Trésorier Municipal qui est en conformité avec le compte administratif 2022 de l'ordonnateur.

Où l'exposé,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

Adopte le compte de gestion 2022 de Monsieur David MENAND, comptable public de Quesnoy-sur-Deûle pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 août 2022 et de Monsieur Dominique GALLOIS, comptable public, chef du Service de Gestion Comptable d'Armentières, pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2022.

La secrétaire de séance,
Nathalie MASSON.



Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme
Le Président,
Thierry BONTE.

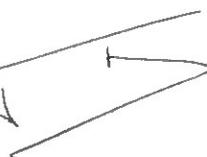


Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la transmission en

Préfecture le 31/03/2023

et la publication le 01/04/2023

Le Président, Thierry BONTE.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem CCAS
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CCAS_2023_01
Objet :	Adoption compte de gestion 2022
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-23 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-265906115-20230323-CCAS_2023_01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	987 o
Document principal (Délibération) Nom original : ccas_del_2023_01.pdf Nom métier : 99_DE-059-265906115-20230323-CCAS_2023_01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	65.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : ccas_compte_gestion_2022.pdf Nom métier : 99_DE-059-265906115-20230323-CCAS_2023_01-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1.7 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 mars 2023 à 16h03min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 mars 2023 à 16h18min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 mars 2023 à 16h39min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 mars 2023 à 16h39min46s	Reçu par le MI le 2023-03-31